



Paris 18 juin 2008

Communiqué

Ouverture de la Fondation du Collège de France

Le Conseil d'Administration constitutif de la Fondation du Collège de France s'est tenu aujourd'hui, mercredi 18 juin à Paris.

Le décret de création de la Fondation du Collège de France, reconnue d'utilité publique, a été publié au JO du 7 avril 2008.

La Fondation du Collège de France a pour but, dans l'esprit du Collège de France et de son ouverture : le soutien, le développement et la valorisation des activités d'enseignement, de recherche, de formation, de diffusion des connaissances, en France et à l'étranger.

La volonté d'une gestion claire entre recherche, enseignements et financements privés, a naturellement abouti à la création d'une Fondation :

- Pour favoriser une gestion par projet plus souple et plus réactive tout en répondant à des critères stricts de gestion, de contrôle et d'évaluation.
- Pour être clairement identifiée auprès des mécènes et des donateurs potentiels, et fidéliser leur soutien.

Les fonds privés mobilisés permettront de répondre aux besoins de financement de projets de recherche de l'Institution, d'accroître les ressources nécessaires à l'animation de la vie scientifique des chaires, de moderniser des laboratoires, d'acquérir des équipements techniques de dernière génération, d'amplifier la formation des jeunes chercheurs, de favoriser l'accès aux connaissances et aux dernières recherches menées par les chaires et par les équipes accueillies. Ils serviront l'exigence d'une recherche de haut niveau tournée vers la société.

La dotation de la Fondation du Collège de France s'élève à 1 250 000 €. L'apport du Collège de France, pris sur ses fonds propres, et de M. Michel DAVID-WEILL a été déterminant, complété du soutien de la Fondation BETTENCOURT SCHUELLER, de la société LASER et de la société belge SOLVAY.

Une gouvernance ouverte sur la société civile

Le Conseil d'Administration constitutif a élu le Pr Pierre Corvol et M. François Roussely respectivement au siège de Président et de Vice-président

La Fondation est administrée par un Conseil constitué de 12 membres (le collège des membres fondateurs constitué de professeurs de l'Institution, le collège des personnalités qualifiées qui fait appel à des personnalités de la société civile et académique et le collège des donateurs) La composition du Conseil illustre la volonté de dialogue et d'échange de la Fondation avec la société civile et les acteurs du monde économique. C'est aussi le gage pour les grands mécènes et les donateurs d'une gestion ouverte et transparente.

Le Conseil d'Administration a souhaité s'entourer d'un Comité d'Orientation Scientifique composé de 6 à 8 membres qui sera constitué prochainement.

5,6 millions € en ouverture

En plus de sa dotation, 1 250 000 €, la Fondation ouvre son activité scientifique avec des donations déjà engagées à hauteur de 4 400 000 €. Ainsi, les Instituts d'Orient, bibliothèques spécialisées du Collège de

Membres du Conseil d'Administration

Collège des fondateurs

Pr Pierre Corvol*, Président du CA
Pr Pierre Rosanvallon*, Secrétaire Général
Pr Philippe Kourilsky
Pr Pierre-Etienne Will

Collège des personnalités qualifiées

M. François Roussely*, Vice-Président du CA
- *Président Crédit Suisse*
Pr Jacques Reisse, membre du Coss – ULB, Belgique

M. Yves-Thibault de Silguy, *Président Vinci*
M. Jean Paul Bailly, *Président La poste*

Collège des donateurs

M. Patrice de Maistre*, Trésorier - *Directeur Général Fondation Bettencourt Schueller*
M. Marc Cluzel, *Directeur RetD Sanofi Aventis*
M. Christian Jourquin, *Président Solvay*
M. Philippe Lemoine, *Président Laser*

Commissaire du Gouvernement, M. Jean-Richard Cytermann, membre de droit.

Directrice : Marie Chéron

Commissaire aux comptes :
PriceWaterHouseCoopers

France comptant parmi les plus belles d'Europe, seront rénovés et informatisés avec le soutien de M. Michel DAVID-WEILL (2,6M€)¹.

Les laboratoires de biologie de la Chaire Processus morphogénétiques, qui ouvriront prochainement, seront équipés des dernières technologies en matière de recherche grâce au soutien du laboratoire SANOFI AVENTIS (1,8M€).

Ce soutien vient compléter un geste de la fondation Bettencourt Schueller qui a fait un don important au Collège de France pour l'équipement de plusieurs laboratoires.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé à l'unanimité ces premiers projets scientifiques.

En prenant appui sur le cadre et les moyens de travail très performants du Collège de France ainsi que sur un environnement de travail pluridisciplinaire, ces fonds favorisent de nouvelles perspectives et de nouveaux défis scientifiques, une dynamique et un développement accrus de la recherche fondamentale et appliquée.

Stratégie de développement

Outre les efforts qui seront menés pour sensibiliser aux dons et legs ainsi qu'aux nouvelles dispositions liées à l'acquittement de l'ISF, la Fondation a vocation à faciliter les échanges entre le monde académique et le monde économique. Elle proposera des actions de mécénat Recherche-Entreprises ou grands donateurs sur :

- Des programmes de développement identifiés soumis à un mécénat fléché : création d'une chaire ou d'un enseignement thématique (cf. Chaire d'Innovation technologique-Liliane Bettencourt créée en 2006), rénovation d'un lieu, soutien à un projet de recherche ou à une action spécifique, valorisation d'un patrimoine historique et culturel.
- Des dons orientés par domaines de recherche (physique chimie, sciences du vivant, économie, mathématiques par ex.) ; l'attribution spécifique pouvant se construire avec la participation du mécène.
- La Fondation a aussi vocation à développer des projets de recherche en toute autonomie.

Objectif : Lever 15 millions € sur les trois années à venir

- **Monter la dotation à 12 millions €.**
Les revenus des placements permettront de garantir un fonds annuel d'environ 500 000 € destiné à la recherche. La Fondation sollicitera les entreprises et les grands mécènes.
- **Développer la collecte annuelle sur projet à hauteur de 3 millions €**
La Fondation étudiera avec les chercheurs les projets susceptibles de soutenir le développement et les objectifs scientifiques du Collège de France et plus largement des sciences françaises tout en contribuant à leur rayonnement international.

Deux projets sont à l'étude : le soutien à l'animation scientifique des chaires thématiques nouvellement créées, **Développement durable** et **Savoirs contre Pauvreté**.

Un soutien à la diffusion des connaissances via le web par téléchargement des enseignements est aussi fortement espéré compte tenu du succès rencontré (300 000 heures de cours téléchargées chaque mois) ainsi que de nombreux projets en relation avec les différentes activités des chaires du Collège de France et impliquant des équipes extérieures et de jeunes chercheurs Post-docs.

Contact presse

Marie Chéron : 01 44 27 11 78 – 06 08 69 24 11

Cécile Barnier : 01 44 27 12 72

Cecile.barnier@college-de-France.fr

Photos sur demande (Photos de groupe des membres du CA)

¹ Fonds Michel David-Weill 3 M€ : 2,6M€ ont été attribués à la rénovation et l'informatisation, 400K€ ont été consacrés à la dotation